École élémentaire d'application Pershing

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 26 janvier 2021

La deuxième réunion du Conseil d'École de l'année 2020/2021 s'est tenue en visioconférence, mardi 26 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames les enseignantes, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, Madame Sévely (inspectrice de l'Éducation nationale), Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire) et Monsieur Magrez (référent de l'accueil périscolaire pour le site Pershing/Richard Mique).

1) Projet de fusion des écoles élémentaires

Lors de ce deuxième Conseil d'École de l'année scolaire 2020-2021, le Conseil d'École devait rendre un avis concernant le projet de fusion des écoles élémentaires Richard Mique et Pershing. Cet avis sera pris en compte lors du prochain conseil municipal de la ville de Versailles, qui validera ce projet de rapprochement des deux écoles.

Ce projet de fusion a été initié à la rentrée scolaire 2020 par la mairie de Versailles et la direction académique. Les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves en ont été informés en novembre dernier, avant d'être consultés sur la question en décembre.

Les enseignants ont émis un avis positif dans un premier temps, sous réserve que les conditions suivantes soient respectées : être formé pour l'accueil des élèves en situation de handicap dans les classes (l'inclusion), être autonome pour l'utilisation des locaux et obtenir l'engagement de l'inspection académique pour que la fusion n'entraîne aucune fermeture de classe. Avant les congés de décembre, les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves ont appris la perte du statut d'école d'application pour l'école Pershing en cas de fusion, perte qui ne permettrait pas au directeur de bénéficier d'une décharge complète.

Après de nouvelles discussions au début de l'année 2021, les représentants des parents d'élèves se sont mobilisés par un courrier pour obtenir du directeur académique une fusion sans fermeture de classes, ainsi que la décharge complète du directeur. Ce sont ces deux points qui ont été au cœur des discussions sur la fusion lors de ce Conseil d'École.

Position de la mairie de Versailles

La mairie de Versailles est à l'initiative de ce projet de fusion : en effet, elle souhaite favoriser et améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap du dispositif ULIS intégré à l'école Pershing depuis 2017. En janvier 2021, ces élèves sont au nombre de douze pour un total de sept classes. Des difficultés sont ressenties pour l'inclusion de ces enfants, et la fusion permettrait de mieux les accueillir dans un nombre plus important de classes.

De plus, la mairie justifie un projet qui a du sens : les deux écoles élémentaires recrutent les élèves d'une même école maternelle (école maternelle Richard Mique), occupent les mêmes locaux et une structure périscolaire unique gère les deux écoles. Par ailleurs, il n'y a qu'un seul directeur en titre, la direction de Richard Mique étant assurée par Mme Laroche faisant fonction de directrice depuis la rentrée, en remplacement de M. Bunel.

Position de la direction académique

Le directeur académique ne s'engage pas sur la fusion des deux écoles à douze classes à ce stade de l'année, compte tenu des contraintes et des arbitrages par rapport à la carte scolaire. En effet, les prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2021-2022 pour l'école Pershing conduisent à la fermeture d'une classe. S'il n'y avait pas fusion, l'école Pershing ouvrirait l'année prochaine à six classes. L'inspection académique souligne qu'une absence de fusion ne serait pas en faveur des élèves du dispositif ULIS.

Une fusion des deux écoles permettrait d'inclure davantage les élèves et abaisserait le nombre d'élèves par classe. En effet, selon les prévisions des effectifs, l'école Pershing-Mique aurait une moyenne de 25,5 élèves par classe sans inclusion, et 26,5 élèves par classe avec inclusion, contre 26 élèves par classe sans inclusion et 27 élèves par classe avec inclusion actuellement.

La direction académique précise également qu'en cas de fusion, l'école Pershing perdrait son statut d'école d'application (en lien avec les modifications de la formation initiale) et que le directeur ne pourrait pas être déchargé à temps plein.

Enfin, la direction académique se prononce favorablement concernant la formation sur l'inclusion pour les enseignants.

Position de l'équipe enseignante

L'équipe enseignante a accueilli dans un premier temps le projet avec beaucoup d'enthousiasme, étant pleinement consciente des bénéfices que la fusion pourrait apporter au dispositif ULIS. Cependant, les enseignants sont très déçus de la perte d'une classe pour l'année scolaire 2021-2022. L'équipe souligne que ce dernier point est fondamental, car l'inclusion restera difficile même avec une moyenne de 25,5 élèves par classe.

Position des représentants des parents d'élèves

La position des représentants des parents d'élèves est similaire à celle de l'équipe enseignante : il n'y a pas de remise en question de l'inclusion des élèves en situation de handicap ; néanmoins, l'inclusion demande des moyens pour accueillir les élèves convenablement. La perte d'une classe ne va donc pas dans ce sens.

Déroulement du vote

En préparation de cette réunion du Conseil d'École, les équipes enseignantes des deux écoles avaient choisi la question suivante : « Souhaitez-vous la fusion des écoles élémentaires Pershing et Richard Mique, avec **11 classes**, à la rentrée scolaire 2021 ? ».

Toutefois, les intervenants de ce Conseil d'École ont souligné que cette question amenait à répondre à la négative alors que le projet de fusion est globalement accepté et soutenu. Pour marquer sa bonne volonté, la question retenue a été la suivante : « Souhaitez-vous la fusion des écoles élémentaires Pershing et Richard Mique, avec 12 classes, à la rentrée scolaire 2021 ? ».

À l'issu du vote, le Conseil d'École émet un avis favorable avec 68 % de « Oui » (13 votants) contre 16 % de « Non » (3 votants) et 16 % d'abstention (3 votants), marquant ainsi une volonté de fusionner dans des conditions qui semblent nécessaires à l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école.

2) Renforcement du protocole sanitaire au 14 janvier 2021

- Le renforcement du protocole sanitaire n'a pas eu trop d'impact puisque l'école avait déjà mis en place une organisation permettant d'éviter les brassages. L'inconvénient de ce protocole renforcé, c'est qu'il interdit le sport en intérieur. Les activités d'EPS se font obligatoirement dans la cour.
- L'application du protocole sanitaire pour le périscolaire : il n'y a pas eu beaucoup de changements. On déplore en revanche beaucoup d'absents chez les animateurs, quelles que soient les écoles de Versailles. Il y a donc par moment des problèmes de sous-effectif qui rendent difficile la mise en place des ateliers ludiques. En revanche, il y a toujours deux intervenants extérieurs : une troupe de théâtre, et un éducateur sportif le vendredi.

Il y a toujours 2 services de cantine pour ne pas brasser les enfants. Les réfectoires sont désinfectés à chaque service. Les enfants sont assis par classe à table. Et il leur a été donné la consigne d'essayer de manger avec les mêmes camarades toute la semaine. Concernant les temps informels : une séparation CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 est toujours mise en place.

Le City Stade a été réquisitionné par la mairie à partir de 13h depuis l'ouverture du centre de vaccination du gymnase Richard Mique. Les enfants CP/CE1 sont donc déplacés dans les cours de l'école à ce moment-là.

Les animateurs observent le bon respect du port du masque pour la grande majorité des enfants, et font des pigûres de rappel à ceux qui sont moins vigilants.

3) Projet de classe nature (CE2/CM2 et CM2)

Le projet de classe nature était prévu du 12 au 16 avril 2021. Pour l'instant et au vu de la crise sanitaire, la direction académique refuse tous les départs avec nuitées, le projet est donc annulé.

Les parents d'élèves demandent si une sortie pourrait être prévue pour clôturer la dernière année de primaire des CM2. Selon M. Brolles, il sera compliqué d'envisager quelque chose compte tenu des circonstances, mais il va en discuter avec l'équipe.

4) Bilan de l'activité natation du premier trimestre (CP2, CP3, CE1 et CM1)

Au début (septembre/octobre), les classes étaient mélangées avec d'autres écoles ; avec le protocole sanitaire renforcé (novembre/décembre), les cours ont eu lieu 1 fois sur 2. Les enseignantes précisent que les enfants ont eu moins de cours, mais le niveau sanitaire était parfait, avec une distance respectée et une aisance pour les enfants dans les vestiaires.

5) Point sur des projets de classes (avec intervenants)

- Watty (CP2, CE1 et CM1) : ce projet, consiste à apprendre aux enfants les économies d'eau et d'énergie et la préservation de l'environnement : 2 ateliers ont eu lieu en novembre et en janvier, avec l'apprentissage d'écogestes, pour l'école et la maison. Les enseignantes ont trouvé les interventions très intéressantes. Si toutes les classes ne participent pas, c'est que cela ne correspond pas forcément toujours au choix et au rythme d'apprentissage des classes.
- Classe à projet artistique et culturel avec le Théâtre de St Quentin en Yvelines (CE2/CM2 et CM2) Ce projet qui a commencé malgré les complications du protocole sanitaire ; les enfants chantent (par classe et avec masque) avec un chanteur lyrique et une cheffe de chœur. 8 interventions des chanteurs sont prévues. Malheureusement, il n'est pas possible d'assister aux spectacles qui étaient prévus initialement en raison de la fermeture de salles de spectacle.

6) Organisation de la kermesse des écoles

La kermesse de l'école est toujours prévue le samedi 26 juin. Si fin avril, début mai, il est possible d'organiser ce moment festif pour les deux écoles, il faudra alors le faire de manière rapide. Le Conseil d'Ecole comptera alors sur la mobilisation des familles.

7) Questions diverses

- **Bibliothèque** : l'école souhaite relancer les emprunts et a besoin des parents, chaque classe aura son créneau. M. Brolles va sonder par mail les parents pour connaître leurs disponibilités, sachant qu'un parent ou 2 à la fois maximum pourront être présents dans la salle. Il s'agit surtout pour le moment d'un besoin en termes de rangement.

- Masques pour lecture labiale :

Mme Tolle (CP) et Mme Morvan (Ulis) ont pu essayer ce type de masque. Mais l'essai n'est pas concluant. Ces masques sont assez contraignants : les enseignantes ressentent une certaine oppression pour pouvoir parler. Avec le tissu qui fait fonction de mentonnière, la buée apparaît très vite, et on ne voit plus la bouche.

- Caisse des écoles

Cette instance municipale récupérait les dons des familles, et les quêtes de mariage pour redistribuer l'argent sur les différentes écoles publiques de Versailles. Il s'agissait d'une gestion comptable compliquée et la municipalité a décidé de mettre fin à la Caisse des Écoles.

La mairie a pour autant décidé de maintenir une subvention de 15 000 euros, notamment pour aider les familles qui en auraient besoin pour les départs en classes de nature.

Le président du Conseil d'École: Les secrétaires de séance :

Monsieur Brolles, Madame Laval, Madame Quéval Directeur Enseignante CE2/CM2 Représentante parents

d'élèves (ARM)